

# **COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 3 septembre 2020**

Le 3 septembre 2020, le Conseil municipal de Montpellier de Médillan, dûment convoqué individuellement et par lettre s'est réuni à 20H30 en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur GEORGEON, Maire.

Date convocation : 28/08/2020

Présents : M GEORGEON Thierry, Mmes JACAUD Annick, SORIGNET Michelle, POLLET Mireille, RAISON Sandrine, GUERIN Vanessa, BORDET Céline, ALIZON Mireille, MM LAINE Jean-Marie, NICOLLE Eric, PLAUD Richard, PICOULET Damien, DECOMBE Christian.

Absents excusés : MM LAINE Christian, NEAU Cyril.

Madame POLLET Mireille a été désignée secrétaire de séance.

Le compte-rendu du conseil municipal précédent est approuvé à l'unanimité.

---

## **2020\_09\_01 DECISION MODIFICATIVE N°1**

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide du virement de crédit suivant :

Article 2313- opération 1106 (école) : + 7 000 €

Article 2313-opération 506 (salle des fêtes) : -7 000 €

## **PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES - ATELIERS MUNICIPAUX**

Information sur le rendement des panneaux photovoltaïques depuis 1 an :

Estimation	: 26 292 kWh Production/an	Reversement EDF : 3 173 €/an
<b>Rendement réel</b>	<b>: 25 614 kWh production/2019-2020</b>	<b>Reversement EDF : 3 091.61 €</b>
Frais utilisation lignes EDF	: 64 €/an (estimation)	<b>42.64 €</b> année 2019-2020

## **2020\_09\_02 RESE – RAPPORT D'EXPLOITATION 2019 – EAU POTABLE**

Après lecture et en avoir délibéré, le Conseil municipal approuve le rapport d'exploitation 2019 de l'eau présenté par la RESE (Régie du Syndicat des eaux). Rapport en ligne : [www.eau17.fr](http://www.eau17.fr)

## **PAIEMENT CANTINE ET GARDERIE**

Le Maire informe le Conseil que les régies de recettes de la cantine et de la garderie seront conservées 1 an, la Trésorerie de GEMOZAC devant être supprimée en septembre 2021. Les parents auront la possibilité de payer ces 2 services soit par chèques ou espèces aux régies, soit par prélèvement automatique.

## **2020\_09\_03 DESIGNATION DE 2 ELUS POUR LA COMMISSION INTERCOMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS A LA CDC DE GEMOZAC**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal nomme :

- Thierry GEORGEON
- Christian LAINE

Délégués pour la commune à la commission intercommunale des impôts directs à la Communauté de communes de GEMOZAC et de la Saintonge viticole.

## **2020\_09\_04 - DEVIS DIVERS**

Un devis a été demandé à M PERON Christophe afin de refaire la clôture à l'aire de jeu côté route de Thaims : coût 1 229.60 € TTC comprenant la dépose de la clôture existante, pose de poteaux et pose d'un grillage rigide...Après en avoir délibéré, le Conseil municipal donne son accord.

## **QUESTIONS DIVERSES**

- Mireille POLLET a proposé l'idée de création d'un logo ou d'un blason représentant la commune : avant d'organiser une réunion, le Conseil préférerait dans un 1er temps que les personnes apportent une idée précise à la mairie.
- Suite à un courrier des habitants du moulin de Goujon, reçu à la mairie, concernant la vitesse excessive des véhicules malgré une limitation à 50 km/h, le Maire informe le Conseil que la DID a été contactée.
- Le 2<sup>ème</sup> radar pédagogique a été installé par Christian LAINE, Route de Rétaud en entrant dans le bourg en venant de Rétaud.

- **Compte-rendu des projets du Conseil communautaire par Thierry GEORGEON, élu à la Communauté de communes de Gémozac et de la Saintonge Viticole :**

- Le magasin BRICO PRO souhaite s'agrandir dans la zone artisanale de Pied sec à Gémozac : fin du chantier en mars 2022.
- Un nouveau bâtiment voit le jour en face de BRICO PRO dans la zone artisanale de Pied sec qui va abriter : LIDL, les Notaires NOTATLANTIQUE, l'imprimerie CHARRIER, PRO PC 17.
- La nouvelle caserne des pompiers va s'implanter zone des grands champs à Gémozac derrière les vétérinaires ainsi que la DID (Direction des Infrastructures du Département) actuellement derrière la gare.
- La Communauté de communes va créer 2 bureaux supplémentaires à la place des garages inutilisés dans la continuité du bâtiment.
- L'association d'aides à domicile TRÉMA, va bénéficier de la rénovation d'un ancien bâtiment face à la Maison de santé pour venir s'y implanter : ce bâtiment va être rénové par la CDC de Gémozac et ensuite louera les locaux.
- La permanence de l'hôpital psychiatrique de JONZAC va déménager pour intégrer les locaux de TRÉMA.
- Vers l'ancienne gare de Gémozac, devant les établissements LATREUILLE, la CDC prévoit 16 places en résidences d'accueil pour les personnes handicapées travaillant au CAT (Centre d'aide par le travail) de Montandon à Gémozac et 6 petits logements destinés aux seniors.

Fin de la séance 23h30.